Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

https://www.jeunesmagistrats.fr/v2/JUS-TEASE,91.html

JUS-TEASE

- Nos activités - Réflexions/Débats -



Date de mise en ligne : samedi 12 septembre 2009

Description :

JUS-TEASE est un forum d'échanges qui ambitionne de réunir le plus grand nombre d'auxiliaires de justice afin qu'ils s'expriment librement sur les pratiques et usages des magistrats qui leur apparaissent problématiques. L'enjeu pour les jeunes magistrats est de contribuer à répondre aux critiques formulées à l'encontre du corps judiciaire et de montrer autant notre aptitude à nous remettre en question que notre capacité à nous ouvrir sur l'extérieur.

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)

* Mal vêtue, mal dévêtue, la Justice ?

Qu'on s'en plaigne ou qu'on s'en félicite, la Justice fait l'objet de critiques de plus en plus nombreuses et ouvertes. Il semble qu'elle ne puisse plus se soustraire davantage aux regards de ceux qui réclament toujours plus de transparence.

Mais il est étonnant que les voix des professionnels du Droit et de la Justice soient si peu entendues parmi celles des justiciables, des hommes politiques ou d'autres figures médiatiques.

En tant qu'acteurs incontournables de la Justice quotidienne ; l'A.J.M. considère que les auxiliaires de Justice sont cependant les observateurs les plus avisés pour porter une appréciation sur le fonctionnement des juridictions et les pratiques des juges.

* Timides et pudiques, les auxiliaires de Justice ?

Déshabiller la grande dame n'est jamais chose évidente, surtout quand on la sollicite et qu'elle a un glaive entre les mains.

Il est donc mal aisé pour les professionnels du Droit de critiquer du monde dans lequel ils évoluent. Micros et caméras ne sont pas spontanément braqués vers les techniciens et les savants qu'ils sont. Ils peuvent aussi craindre d'indisposer les magistrats, dont ils sont les collaborateurs ou dont ils attendent les décisions.

L'A.J.M. veut ouvrir un espace d'expression aux auxiliaires de Justice qui sont susceptibles de réagir sur le travail des magistrats, hors les murs du palais et en dehors de toute cadre procédural.

* Un JUS-TEASE pour quoi faire ?

Fidèle à ses ambitions de réfléchir sur les moyens d'améliorer la Justice ; l' A.J.M. souhaite participer aux efforts déployés par l'institution judiciaire pour remédier aux reproches qui lui sont adressés et rétablir la confiance des justiciables.

L'antique toge de la déesse Thémis paraît poussiéreuse, passée de mode, inadaptée aux temps modernes ? Pourquoi ne pas rafraîchir le tissu, réajuster la coupe, lustrer les couleurs ? Et pourquoi ne pas y associer les mains des couturiers qui - jours après jours - rapiècent, rafistolent, rallongent une étoffe de plus en plus sollicitée ?

Dans cette perspective, l' A.J.M. veut proposer aux magistrats soucieux de remettre en cause leurs pratiques et de faire progresser leur métier un recueil de suggestions concrètes directement inspirée des critiques et des observations formulées par les auxiliaires de Justice.

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)

* Tenue correcte exigée pour les invités !

Les jeunes magistrats invitent par conséquent les avocats, greffiers, huissiers de Justice et notaires, experts judiciaires, policiers et gendarmes, médiateurs et représentants d'associations de victimes, fonctionnaires du ministère de la Justice, de l'administration pénitentiaire et de la protection de la jeunesse, médecins légistes ou coordinateurs en maison d'arrêt, magistrats échevins et juges de proximité, journalistes à participer au JUS-TEASE !

Dans l'esprit d'ouverture et d'apolitisme qui président à l'action de l'A.J.M. , sans langue de bois ni regards mal placés, chacun est appelé à évoquer les méthodes, positionnements ou usages des magistrats qui leur paraissent inappropriés et à formuler leurs propositions.

NOTA BENE : L'A.J.M. n'appelle ni au voyeurisme, ni à l'exhibition ! Il ne s'agit pas d'encourager de quelque façon la mise en cause personnelle de magistrats ou la contestation sur le fond des décisions qu'ils rendent.

* Rhabillons la !!! Mais pas trop vite...

Le forum de discussion JUS-TEASE se déroulera en 3 sessions espacées entre elles de 6 mois.

Les invités intéressés pourront se joindre aux travaux ou s'en retirer à tout moment, sans qu'aucune obligation de présence ne soit évidemment exigée.

1ère session - novembre/décembre 2009 La première session s'ouvrira sur le débat suivant : "Jusqu'où doit-on critiquer la Justice ? Jusqu'où peut-on critiquer la Justice ?".

A l'issue du débat, les membres de l'A.J.M. évoquent les objectifs du forum JUS-TEASE et proposent une méthode pour la conduite des travaux.

Les participants sont ainsi invités à observer durant les 6 prochains mois de leurs fonctions les pratiques problématiques des magistrats et d'en dresser la liste.

2ème session - mai/juin 2009 Les partenaires se réunissent pour dresser un inventaire collectif des méthodes, positionnements ou usages des magistrats qui les mettent en difficulté dans l'exercice de leurs missions quotidiennes.

Différents groupes de travail d'une demi-journée seront organisés pour assurer la pertinence et la cohérence de ces restitutions.

Une synthèse des interventions sera rédigée par l'A.J.M. et expédiée par la suite aux participants. Elle constituera le recueil des "Pratiques en question" qui servira de base de réflexion aux 6 mois suivants.

* *3ème session - octobre / novembre 2010* Munis du recueil des "Pratiques en question" , les auxiliaires de Justice et les magistrats participants seront invités à réfléchir aux solutions et aux initiatives (voire à les expérimenter) susceptibles d'être mises en oeuvre pour y apporter une réponse.

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)

La restitution se déroulera selon les mêmes modalités que pour la 2ème session et les travaux pourront être clôturés par un débat.

L'inventaire des mauvaises pratiques sera ainsi complété pour constituer un guide des "Solutions pratiques" qui sera à nouveau diffusé le plus largement.

INSCRIVEZ VOUS ! PARTICIPEZ ! ASSISTEZ !

Intéressé pour participer activement ou assister simplement au JUS-TEASE ? JUS-TEASE est ouvert à l'ensemble des professionnels du Droit, auxiliaires de Justice et magistrats.

Adressez nous vos coordonnées (nom, courriel, numéro de téléphone) à l'adresse électronique suivante : justease@jeunesmagistrats.fr en n'omettant pas de préciser votre fonction.

Nous ne manquerons pas de aviser des dates et lieux des sessions.

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)